

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET  
POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DE LA COMMUNE :  
« Restaurant du Pôle Sports Loisirs « Le Stou » – 108 route des Combes  
– 38114 Vaujany »**

**Objet du présent avis :**

La Commune de Vaujany est propriétaire, sur son domaine public, des locaux qui abritent le restaurant du Pôle Sports Loisirs connu sous la dénomination « Le Stou », pour l'exploitation et la gestion duquel elle recherche un opérateur économique.

La Commune souhaite, conformément aux dispositions de l'article L.2122-1-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CG3P), informer et permettre à tout opérateur intéressé par ce projet de se manifester.

**Caractéristiques principales de la future convention :**

Activités : bar, restauration, vente à emporter à l'exclusion de toute autre activité commerciale.

Durée : la mise à disposition s'effectuera à partir du 1<sup>er</sup> juin 2026 pour une durée d'une année, reconductible tacitement pour une seule durée de trois ans, soit jusqu'au 31 mai 2030.

Redevance : l'occupation du domaine public sera consentie en contrepartie d'une redevance annuelle composée d'une part fixe de 24 000 € HT (soit 28 800 € TTC) actualisée chaque année et d'une part variable correspondant à 4% du chiffre d'affaires annuel au-delà de 250 000 € HT de chiffre d'affaires réalisé à la clôture de l'exercice.

Forme du contrat envisagée : convention d'occupation temporaire du domaine public

**Documents à remettre à l'appui du dossier de candidature :**

- Lettre de motivation
- Références et expériences passées dans le domaine de la restauration / formations réglementaires
- Proposition de bilan d'exploitation / équipe affectée au fonctionnement du restaurant en saisons et en intersaisons touristiques
- Propositions de menus / types de restauration / gammes de prix / plan d'approvisionnement des marchandises
- Proposition de périodes, de jours et d'horaires d'ouverture (amplitude) en saisons et en intersaisons touristiques prenant en compte les périodes d'ouverture définies dans le cahier des charges et les besoins et évènements organisés par la station
- Publics visés, tout particulièrement en intersaisons touristiques
- Projet et axes de développement (lien avec les structures communales, lien avec les associations, accueil de groupes, organisation de manifestations ou offres culinaires...)
- ...

**Critères de sélection:**

- expérience et compétence des candidats dans le domaine de la restauration, notamment en station de tourisme ;
- nature des propositions d'offre de restauration à la clientèle du Restaurant du Pôle Sports Loisirs ;
- prise en compte des contraintes et modalités de fonctionnement du site :
  - o périodes d'ouverture;
  - o établissement situé dans un bâtiment où se pratiquent des activités physiques et sportives.
- axes de développement proposés

**Manifestation d'intérêt :**

Les personnes intéressées devront demander le cahier des charges par mail à :

Madame Céline BARD  
Mairie de Vaujany - Service Commande publique  
Tél. : 04.76.80.70.95. - @ : [marches@vaujany.fr](mailto:marches@vaujany.fr)

**Les dossiers devront impérativement être déposés à l'adresse mail indiquée ci-dessus avant le 30 janvier 2026 à 12h00.**